

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) Mise en compatibilité du PLU avec l'AVAP Modification du périmètre de protection des monuments historiques

Le public est informé que par arrêté n° 2016-8 en date du 27 juin 2016, le Président de la communauté de communes Opale Sud, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme avec l'AVAP et une procédure de modification des périmètres de protection des monuments historiques sur la commune de Berck-sur-Mer.

A cet effet, Monsieur Jean-Paul Dancoisne a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Anne-Marie Duez, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Berck-sur-Mer **du 10 octobre 2016 au 14 novembre 2016** inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête, **les pièces du dossier** ainsi qu'un **registre** d'enquête seront **mis à la disposition du public à la mairie de Berck-sur-Mer**, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Les **observations** peuvent également être transmises **par écrit au commissaire enquêteur à la communauté de communes Opale Sud** (Communauté de communes Opale Sud - Monsieur le commissaire enquêteur- Place Claude Wilquin - 62600 Berck-sur-Mer) ainsi que par **courrier électronique** pendant la durée de l'enquête (cf lien ci-dessous).

Le **commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public** pour recevoir ses observations écrites ou orales, au siège de l'enquête désigné à la mairie de Berck-sur-Mer, les jours suivants :

- Lundi 10 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête) ;
- samedi 22 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 4 novembre 2016 de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 9 novembre 2016 de 14h00 à 17h00 ;
- Lundi 14 novembre 2016 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Formuler vos observations par courrier électronique : [lien](#)

Vous pouvez consulter certains éléments du dossier d'enquête en cliquant sur les liens ci-dessous.